

Plan coordonné dans le domaine de l'intelligence artificielle — Révision de 2021

Le plan coordonné de 2021 sur l'intelligence artificielle est la prochaine étape vers la création d'un leadership mondial de l'UE en matière d'IA digne de confiance.

Le plan coordonné 2021 sur l'intelligence artificielle, publié en avril de cette même année, s'appuie sur la collaboration établie entre la Commission et les États membres au cours du plan coordonné de 2018.

Elle définit la stratégie visant à:

- **accélérer** les investissements dans les technologies de l'IA afin de stimuler une reprise économique et sociale résiliente grâce à l'adoption de nouvelles solutions numériques;
- **mettre** en œuvre complètement et en temps utile les stratégies et les programmes en matière d'IA, afin de permettre à l'UE de bénéficier pleinement des avantages du précurseur;
- **aligner les** politiques en matière d'IA afin de mettre fin à la fragmentation et de relever les défis mondiaux.

Pour ce faire, elle:

- la mise en place de conditions propices au développement et à l'adoption de l'IA dans l'UE;
- faire de l'UE le lieu où l'excellence prospère du laboratoire au marché;
- veiller à ce que l'IA soit au service des personnes et constitue un atout pour la société;
- renforcer le leadership stratégique dans les secteurs à fort impact.

Le plan coordonné va de pair avec la proposition de règlement sur l'intelligence artificielle.

Téléchargements

Coordinated Plan on Artificial Intelligence 2021 Review (.pdf)
Download

Thèmes associés

Technologies numériques avancées Intelligence artificielle

Related content

Communication intitulée «Favoriser une approche européenne en matière d'intelligence artificielle»

Policy and legislation | 21 avril 2021

Face à la rapidité des avancées technologiques dans le domaine de l'IA, et dans un contexte politique mondial où de plus en plus de pays investissent massivement dans l'IA, les membres de l'UE doivent agir de concert pour exploiter les nombreuses possibilités offertes par cette technologie, ainsi que pour relever, d'une manière qui soit adaptée aux évolutions futures, les défis qu'elle pose. Afin de promouvoir le développement de l'IA et de faire face aux risques potentiellement élevés que celle-ci

présente, tant pour la sécurité que pour les droits fondamentaux, la Commission présente à la fois une proposition de cadre réglementaire relatif à l'IA et une révision du plan coordonné dans le domaine de l'IA.

Source URL:

<https://digital-strategy.ec.europa.eu/library/coordinated-plan-artificial-intelligence-2021-review>